

Zeitschrift: Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art

Band: 64 (1977)

Heft: 6: Religion & Ideologie : Riviera Lémanique

Artikel: Infrastructure hygiénique et promotion de la Riviera salubre

Autor: Paschoud, Geneviève

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-49443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Geneviève Paschoud

Infrastructure hygiénique

et promotion de la Riviera salubre

«Moi je suis à Vevey, jolie petite ville, blanche, propre, anglaise, confortable...»
Victor Hugo¹

Dès le début du XIXe siècle, la ville de Vevey jouit d'une réputation unanime de propreté et de salubrité, attestée en particulier par les guides de voyage.

Les règlements de police urbaine, pour sauvegarder cette réputation, édictent toute une panoplie d'interdictions et d'obligations concernant l'entretien de Vevey.² Ainsi le règlement de 1806 précise par exemple que les

égouts non couverts et les amas d'immondices sont interdits, que les fosses d'aisance doivent être vidées de nuit et qu'il faut respecter la propreté de l'eau des fontaines. D'abord hebdomadaire, le balayage devant la maison devient obligatoire deux fois par semaine, dès le milieu du siècle.³

Le règlement de 1842 introduit une mesure concernant la pollution industrielle:

«Il est défendu d'introduire dans l'intérieur de la ville les établissements tels que fonderies de suif, fabriques de vernis, de colle forte et autres établissements dont les émanations pourraient nuire à la salubrité.»⁴

Dès 1890, la salubrité des aliments est contrôlée dans le commerce et les établissements publics. Ce n'est que dans le

dernier quart du XIXe siècle que les autorités semblent réaliser que la seule propreté des rues sauve les apparences mais ne suffit pas à assurer la sécurité de la population.

Enfin, une législation relative aux maladies contagieuses et aux conditions de désinfection est publiée dès 1884, mais n'est attestée dans les règlements de police qu'en 1909.

Commission de salubrité

Le niveau d'hygiène de la ville de Vevey, d'après le résultat des enquêtes effectuées dans le courant du XIXe siècle, n'est toutefois pas aussi élevé que le laissent supposer la réputation de la ville et la rigueur de ses règlements. Deux enquêtes sanitaires, l'une en 1832 à Vevey, l'autre en 1875 au Châtelard (Mon-

Commune du Châtelard, Montreux, 1912.

¹¹ Comtesse Larisch von Wallersee-Wittelsbach, *Les Secrets d'une Maison Royale*, Payot, Paris 1949, p. 116. Autobiographie de la dame de compagnie de l'Impératrice Elisabeth d'Autriche, avec cette citation: «En arrivant au Claridge, nous dûmes nous contenter de ce qu'on nous offrit, car nous étions venus sans prévenir. En outre, on était en train de décorer les plus beaux appartements de l'hôtel en prévision de l'arrivée prochaine de l'Impératrice Elisabeth.»

¹² En 1896, 5740 Anglais, 4849 Al-

lemans, 4233 Français. En 1900, 7102 Allemands, 6072 Anglais, 5404 Français. En 1913, 17942 Allemands, 13612 Anglais, 13022 Français. Le rapport de la population étrangère à la population totale est de 3% en 1850, de 19% en 1860, de 27% en 1870-1880, de 35% en 1900 et de 37% en 1910. (G. Bettex, *Le Développement de Montreux*, Montreux, 1914.)

¹³ H. G. Senn, *La Suisse et le tourisme*, Payot, Lausanne, 1918. En 1912, les étrangers forment le 29% du personnel hôtelier (72% de personnel masculin).

¹⁴ Selon le *Recensement Fédéral du 1er décembre 1910* (effectué pendant la morte-saison, où l'indice de fréquentation n'est que le 25% du mois d'août): 126 hôtes en séjour au Montreux-Palace pour 176 membres de la direction et du personnel. Au Continental ces chiffres sont respectivement 16 et 53, au Grand Hôtel Suisse: 28 pour 75.

¹⁵ *Montreux* painted by J. Hadwicke Lewis & described by F. Gribble, London, 1908.

¹⁶ Voir à ce sujet les recherches du géographe J. S. Duncan sur la lecture du paysage en tant qu'indicateur des

tendances sociales, en particulier: «Landscape and the Communication of Social Identity», in *The Mutual Interaction of People and Their Built Environment* (A. Rapoport, ed.) Mouton, The Hague, 1976.

¹⁷ Selon le psychologue H. Proshansky, la définition de la personnalité propre de l'être humain inclut nécessairement un ensemble de dimensions spatiales et temporelles, qu'il intitule «place identity».

H. M. Proshansky, «Environmental Psychology and the Real World», in *American Psychologist*, 1976, 31.

treux), indiquent que les conditions de salubrité dans ces communes laissent beaucoup à désirer, sans que les termes en soient précisés.

L'année 1884 marque une étape importante pour les questions de salubrité publique, et ceci dans tout le canton de Vaud. Une épidémie de choléra, sévissant en Europe, dans le Midi de la France en particulier, est à l'origine d'un vaste mouvement de prophylaxie. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud adresse une circulaire aux préfets, médecins et municipalités sur l'invitation du Conseil fédéral. Il est instamment demandé de nommer dans chaque commune une commission de salubrité chargée de procéder à «une inspection minutieuse dans toutes les maisons, surtout celles qui sont vastes et contiennent beaucoup d'habitants, dans celles qui ont une apparence de pauvreté ou de malpropreté, dans tous les hôtels ou auberges, prisons, refuges pour les pauvres, orphelins, écoles, infirmeries et hôpitaux».⁵

Des commissions sanitaires sont donc formées au Châtelard et à Vevey en 1884,⁶ et dès lors font état des conditions d'hygiène publique. Elles procèdent régulièrement à des visites sanitaires domiciliaires pour s'assurer que les prescriptions relatives à la propreté des logements et à leur désinfection sont appliquées, et elles dénoncent les cas jugés insalubres. Les commissions sont aussi chargées de contrôler les nouvelles constructions et les transformations avant de délivrer les permis d'habitation. Elles vérifient enfin les équipements sanitaires, réservoirs d'eau et égouts, ainsi que le degré d'humidité des locaux.

Dans l'ensemble, les rapports font état d'une situation satisfaisante; rares sont les cas de surpopulation et d'insalubrité complète. Ce sont les ouvriers et les employés d'hôtels qui «souffrent le plus des infractions aux règles de l'hygiène».⁷

Propre par vocation

D'après les archives municipales de Vevey et de Montreux, l'insalubrité semble donc exceptionnelle dans la région. Même sans accorder aux sources un crédit inconditionnel, on peut se demander si Vevey et Montreux ne jouissent pas d'une situation privilégiée à ce point de vue, à cause de leur vocation d'accueil. Le niveau d'exigence serait ainsi plus élevé qu'ailleurs. Il semble que la prévention sanitaire soit un souci majeur dans ces communes, et un luxe qu'elles peuvent s'offrir. La population est mise à contribution, et largement sollicitée pour satisfaire aux ambitions régionales. En 1885, la commission de salubrité,

«désireuse de conserver à Montreux la réputation bien méritée de station où les lois de l'hygiène laissent le moins à désirer, invite les propriétaires et les locataires à se conformer aux prescriptions qui ont été ordonnées dans la *Feuille d'Avis de Montreux*. (...) Elle sera reconnaissante aux personnes qui voudront bien l'aider dans sa tâche en lui signalant ce qui peut nuire à la santé publique.»⁸

Les plaintes des particuliers, surtout des propriétaires d'hôtels, dénonçant les voisinages incommodes, renforcent le contrôle de l'hygiène publique. Des exemples abondants illustrent le pouvoir que l'hôtellerie exerce sur le reste de la population.

Bains publics et buanderies

Suivant l'exemple d'autres villes, Vevey et Montreux cherchent à combler une lacune ressentie comme une gêne morale et une atteinte au prestige de la ville; il s'agit de créer des bains publics, dont le besoin se fait sentir dans la population.

En 1861, la *Société des Bains du Lac* présente aux citoyens de Vevey un projet d'établissement de bains. L'occupation du littoral par la construction et la propriété privée limitant les espaces disponibles, ainsi que le danger de la «baignade sauvage», viennent justifier ce projet. Le respect de la pudeur n'est pas un argument moins important; en effet, il est demandé aux architectes

«d'étudier comment soustraire les baigneurs dans l'établissement de propreté à la vue du public depuis le chemin».⁹

Provisoirement, des baraques mobiles sont installées pour que les baigneurs puissent se changer à l'abri des regards (94).

Ainsi que le laissent entrevoir les comptes, la société n'est pas une entreprise florissante, mais l'institution se porte garante de la moralité, offrant de surcroît hygiène, agrément et sécurité à ses clients.

Ces premiers bains du lac, construction en bois établie à Entre-deux-Villes, sont vendus et démolis en 1896, remplacés la même année par les bains de Plan-des-sous (95, 96, 97). Il s'agit ici d'une construction en dur, pavillon central flanqué de deux ailes, l'une réservée aux hommes, l'autre aux femmes. Le *Guide officiel de Vevey* (1898) certifie que l'établissement est aménagé avec toutes les exigences modernes et que l'entretien en est rigoureusement soigné.

Ce n'est qu'en 1881 que Vevey se trouve équipée d'un établissement de bains chauds et buanderie «dont la nécessité se fait cruellement sentir».¹⁰ Même si l'eau courante devient de plus en plus accessible à cette période (surtout

depuis 1869, date de la mise en service des eaux des Avants), la population nécessaire n'en profite guère, faute d'un équipement technique adéquat. De plus, elle se trouve prétéritée par les récents développements de la ville: longtemps la grève du lac a été utilisée par les lessiveuses (98), mais la création des quais, destinés à embellir la ville, supprime peu à peu cette possibilité.

L'architecte Benjamin Recordon, consulté pour la création des bains-buanderie, s'étonne lui-même que la ville de Vevey, si concernée par les questions d'utilité publique, n'ait pas encore d'établissement de ce genre, alors que Genève, Lausanne et d'autres villes en sont dotées depuis de longues années. Il déclare que

«la propreté est pour tous une source non seulement de santé, de bien-être, mais aussi de jouissance et de moralité».¹¹

Ces bains, très fréquentés, sont agrandis à plusieurs reprises, en particulier en 1892; on y installe alors des équipements spéciaux destinés à l'hydrothérapie. L'établissement ferme ses portes en 1940, l'équipement des maisons particulières ayant entraîné une diminution de la fréquentation.

À côté des buanderies publiques, établissements populaires par excellence, on peut signaler l'existence de blanchisseries utilisées surtout par les hôtels et les pensions (99).

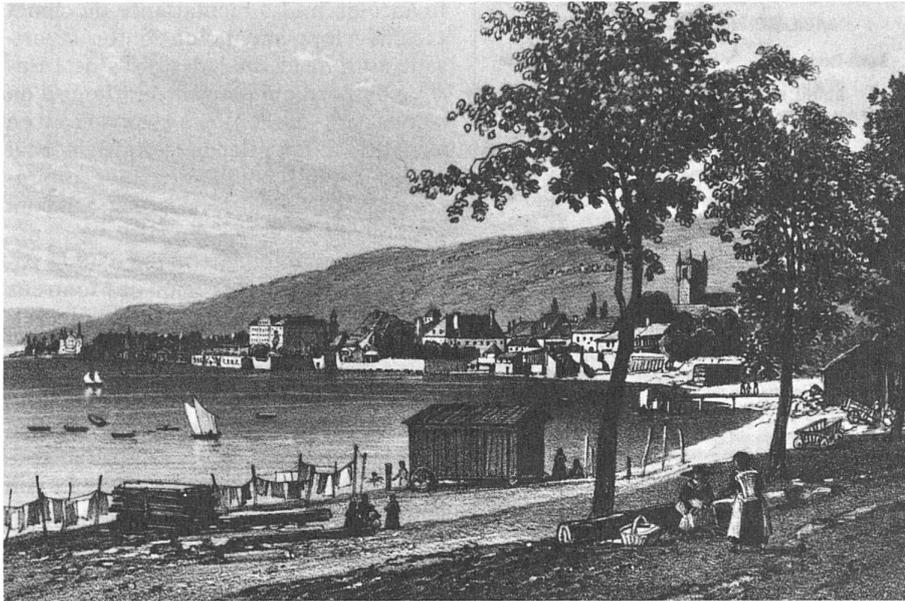
Distribution de l'eau

L'alimentation en eau à Vevey entraîne de nombreux désagréments, suscite des projets divers et des améliorations partielles jusqu'à la mise en exploitation, en 1868/69, de la source des Avants qui distribue l'eau dans toute la région de Vevey à Montreux.

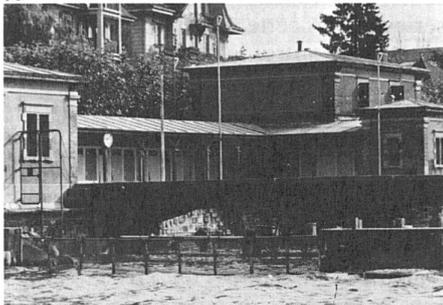
Le réseau d'adduction, créé par la *Société des Eaux des Avants*, peut être considéré comme un modèle du genre: long d'une trentaine de kilomètres, le parcours des canalisations est jalonné de chambres d'eau, ménageant une distribution régulière, et de réservoirs placés aux endroits de forte consommation.

Différents documents nous permettent d'estimer que ce réseau se développe rapidement dès les années '70, amenant peu à peu l'eau courante jusque chez les particuliers. Une carte établie par la Société des Eaux des Avants indique en 1870 les bouches à incendie et les fontaines publiques; seules quelques rares prises d'eau sont signalées. Une autre, datée de 1879, montre que plusieurs hôtels,

94



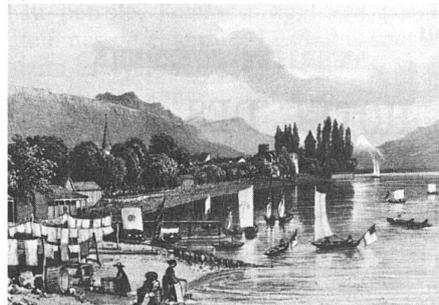
95



94 «Vevey, vue du Lac»/«Vevey, vom See aus gesehen», lithographie de/von J. Jacottet, in *Lac Léman, Vevey et ses environs*, Vevey, Blanchoud, s. d. (vers 1860). Baraque mobile servant de cabine de bain/mobile Baracke, als Badekabine dienend.

95 Bains du lac de Plan-dessous/Seebad in Vevey, 1896. L'aile des hommes et l'aile des femmes avec leurs bassins séparés flanquent le pavillon central réservé au gardien et à une salle de rafraîchissements/Der mittlere Pavillon, für den Bademeister

98



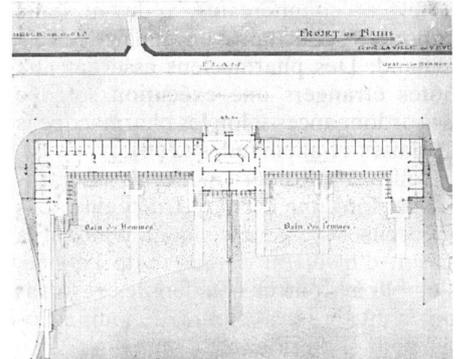
und einen Erfrischungsraum reserviert, ist vom Männerbad zur einen und vom Frauenbad zur anderen Seite flankiert.

96 Plan des Bains de Plan-dessous/Grundriss des Seebads in Vevey, 1889 (R. Convert, arch.). Projet non réalisé/nicht realisiertes Projekt.

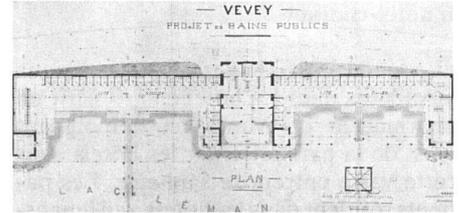
97 Plan des Bains de Plan-dessous/Grundriss des Seebads in Vevey, 1895 (Direction des Travaux/Baudirektion, Vevey).

98 «La Tour-de-Peilz», lithographie de J. Jacottet,

96



97



99



in *Lac Léman, Vevey et ses environs*, Vevey, Blanchoud, s. d. (vers 1860). Lessive publique sur la grève du lac/Washtag am Seeufer.

99 En-tête d'une lettre de la blanchisserie Terribilini, 1894/Briefkopf der Färberei Terribilini. Archives du Service des Eaux/Archiv der Wasserwerke Vevey-Montreux. Illustration des installations: Lingerie. Buanderie avec bassins et lavoirs mécaniques. Séchoir avec calandre et calorifère.

quelques particuliers et certains établissements publics sont reliés au réseau. Enfin, la correspondance et les polices d'abonnement conservées aux archives de la société témoignent d'une clientèle abondante et socialement diversifiée dans les années '80.¹²

Une Riviera salubre

Une littérature abondante, étrangère et locale, paraît dans le troisième quart du XIXe siècle surtout, faisant l'éloge des caractères bienfaisants de la Riviera vaudoise. Elle y est décrite comme «un grand hôpital européen»¹³ où l'on guérit de tout ou à peu près. Combien de malades argentés résisteraient à un tel miroitement? La Riviera lémanique occupe une place de choix dans la Suisse qualifiée

elle-même par certains auteurs de «sanatorium de l'Europe» ou de «jardin de cure mondial».¹⁴

La région peut se vanter, par son climat et par une infrastructure adéquate, d'offrir le cadre idéal à ceux qui cherchent le repos et un régime régénérant, en correspondance avec un nouveau credo de la médecine: cures d'air, de raisin, de petit-lait, hydrothérapie, inaugurent une méthode curative et préventive naturelle.

Le climat montreuvis tempéré est apprécié pour sa douceur. Abrisé des vents, Montreux doit cependant «à la proximité des montagnes un fond de fraîcheur agréable et salubre».¹⁵

Une vision quelque peu éthérée des pouvoirs du paysage mène parfois à un lyrisme émouvant:

«Pour ceux mêmes qui sont dans l'état de maladie le plus avancé, la vue d'une belle nature devient sinon un soulagement, du moins une espérance. Plongé dans une contemplation muette, celui qui n'a plus rien à attendre sur cette terre sent son âme s'élever vers un monde meilleur.»¹⁶

Echantillon des médecins et des pharmaciens

L'abondance des médecins, dont le nombre s'accroît à Montreux entre 1900 et 1910 de 15 à 29, la présence de nombreuses pharmacies, ainsi que la participation des hôtels aux traitements, ne laissent aucun doute sur l'importance de la vocation thérapeutique de cette partie du bassin lémanique.

Soucieux d'atteindre la clientèle étrangère en séjour, les médecins et les pharmaciens, comme d'ailleurs certains

102



103

GRAND HOTEL DU LAC
VEVEY (Suisse)

Salle
DE
Restaurant

Billard

Salon
DE
Lecture

Lawn-Tennis

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Etablissement de premier ordre contenant 120 chambres et salons avec vue sur le lac. — Position magnifique et tranquille. — Près l'Eglise catholique. — Grand jardin, terrasse ombragée, véranda vitrée. — Ascenseur. — Bains. — Lumière électrique dans toutes les chambres. — Calorifère. — Orchestre d'élite à l'hôtel.

Prix modérés. — Arrangements pour séjour.
Table d'hôte à midi 1/4 et 7 heures.
Prix réduits en hiver de novembre à avril. — Omnibus à tous les trains.
Ant. RIEDEL, propriétaire.

104



102 Hôtel des Alpes, in E. Rambert, *Montreux*, 1877. Confort 1870: bains chauds dans les étages et salons spécialisés/Komfort 1870: heisse Bäder in den Obergeschossen und spezialisierte Salons.

103 Grand Hôtel du Lac, in *Guide officiel de Vevey et ses environs*, 1898. Confort 1900: ascenseurs, lumière électrique, calorifère/Komfort 1900: Aufzüge, elektrisches Licht, Warmwasserheizung.

104 Lavabo d'une chambre de bain particulière/Waschbecken in einem Privatbadezimmer. Caux-Palace, 1902. Etat actuel/heutiger Zustand.

Hotel Revue,²⁴ l'organe principal de la Société Suisse des Hôteliers:

«Les stations sanitaires ont pour mission de favoriser le bien-être physique et moral de leurs hôtes, cela dans leur propre intérêt, l'accomplissement de cette mission contribuant à accroître la fréquentation et à augmenter le bénéfice. (...) Nos stations sont appelées à être ou à devenir des institutions

modèles du point de vue de l'hygiène pratique, et à prendre partout l'initiative des progrès hygiéniques les plus divers.»

L'équipement des hôtels

Entre 1870 et 1900, les équipements des hôtels évoluent de manière spectaculaire: la mécanisation des services, une rationalisation des espaces, la profusion en eau, l'alimentation en gaz et électricité, deviennent les auxiliaires indispensables d'une concentration croissante de la clientèle.

Au milieu du XIXe siècle, la supériorité d'un hôtel, par exemple l'hôtel des Trois Couronnes à Vevey construit en 1842, s'exprime alors surtout par la qualité de l'architecture et de son décor, par le luxe de l'ameublement, par des chambres spacieuses, enfin par l'empressement zélé et le service impeccable du personnel. L'éclairage se fait aux bougies et au pétrole, l'eau est apportée par les femmes de chambre. Les bains sont encore exceptionnels.

Dans les années '70, l'équipement des hôtels traverse une nouvelle étape de développement du confort. L'eau courante et le gaz sont disponibles, pas encore l'électricité.²⁵ Les bains chauds dans les étages sont alors le gage d'un confort moderne. Caractéristiques aussi d'un nouvel usage, des espaces spécifiques sont mis à la disposition de la clientèle, à côté du grand salon traditionnel: salon de conversation, salon de lecture, salon pour dames, fumoir, billard²⁶ (102).

Vers 1900, plusieurs hôtels sont construits, quelques anciens sont transformés et agrandis. Ils sont à la pointe du confort: chauffage central, lumière électrique, ascenseurs, eau courante dans les chambres, bains particuliers ou à l'étage, téléphone enfin, sont les éléments clés du confort 1900 dans les hôtels²⁷ (103).

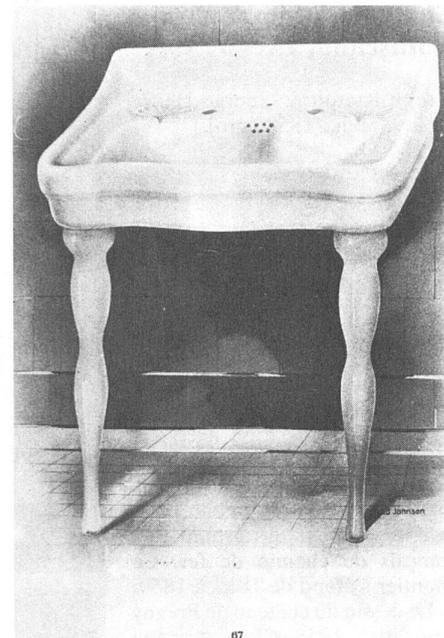
Le génie sanitaire

«Le luxe a précédé le confort», écrit Betteux à propos du développement des équipements sanitaires.

«C'est en vain que l'on chercherait, dans les hôtels les plus réputés d'il y a cinquante ans, le bien-être que nous offrent aujourd'hui nos hôtels. (...) On ne comptait guère alors que deux ou trois salles de bains par étage, et aucun appartement n'avait sa propre baignoire. Aujourd'hui toutes les maisons de premier rang ont dans chaque chambre, eau chaude et froide, à volonté et à discrétion, jour et nuit.»²⁸

Le Palace de Caux, construit en 1902 jusqu'à aujourd'hui une partie de l'équipement sanitaire primitif et il atteste le

105



106

Permanente Ausstellung
ZÜRICH Stadelhofen 8, Göthestrasse ZÜRICH

der ersten
schweiz. Spezialfabrik
von
completen englischen
und
amerikanischen
Closet-, Pissoir-, Toiletten-,
Küchen-, Bade-Einrichtungen u.
Apparaten etc.
Installation ganzer Hotels, Anstalten etc.
Prima Referenzen. Prospective gratis.

G. HELBLING & Co., Küsnacht a. Zürichsee.

107

Hydraulische und elektrische
**Personen-
u. Waaren - Aufzüge**
amerikanischer & engl. Systeme
liefert

die Maschinenfabrik
ROBERT SCHINDLER
Luzern.

Prima Referenzen
über 100 Anlagen.

105 Lavabo, catalogue de Gétaz Romang, installateur du Caux-Palace, s.d. (antérieur à 1916)/Waschbecken aus dem Katalog von Gétaz Romang (vor 1916).

106 Publicité/Werbung in *Hotel Revue*, 1895. Equipements sanitaires anglais et américains/Englische und amerikanische Sanitärinstallationen.

107 Publicité/Werbung in *Hotel Revue*, 1895. Ascenseurs hydrauliques et électriques/Hydraulische und elektrische Aufzüge.

niveau de confort du début du siècle (104, 105). Les chambres sont conçues selon le «schéma américain». Un cabinet de bains et un closet séparé sont attribués à chaque chambre. Les «sanitary arrangements» sont pendant longtemps la quasi-exclusivité de fabriques anglaises

Suite page 40

Château Adolphe de Rothschild, Pregny GE

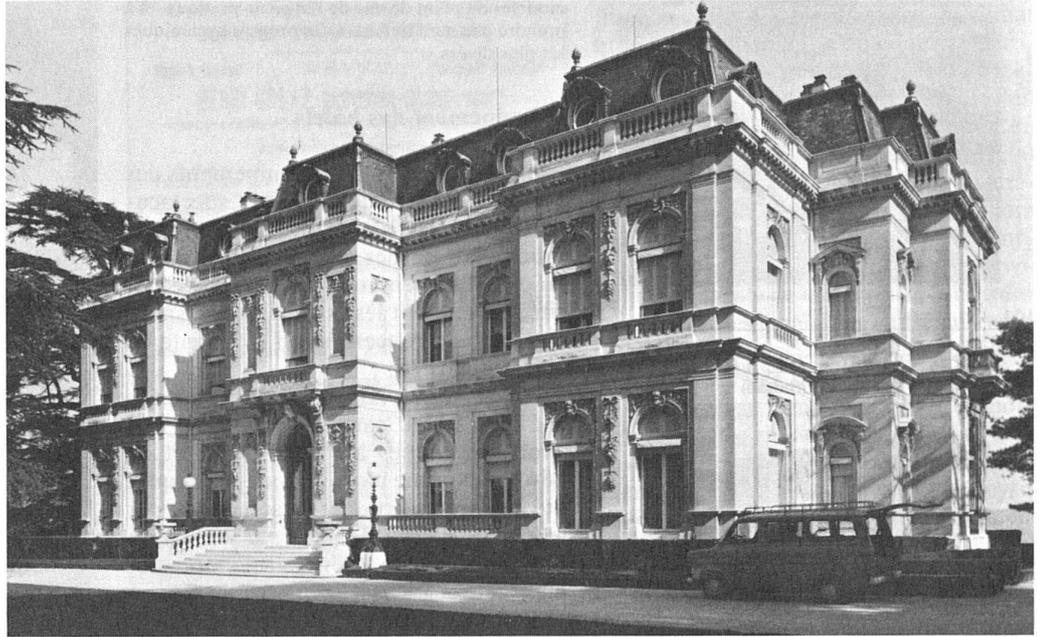
Joseph Paxton & George Henry Stokes, arch., 1858 (proj.)

Les rapports entre la famille Paxton et la famille Rothschild ont-ils jamais fait l'objet d'une recherche historique? Chadwick mentionne que, peu après le succès de l'exposition universelle de Londres, l'architecte du Palais de Cristal, en association avec son gendre G.H.Stokes, construit à Ferrières en Seine-et-Marne l'une des résidences du baron James, le premier des promoteurs français du chemin de fer. Ce chantier s'étend de 1854 à 1859.

Le dessin du château de Pregny date de 1858. Les travaux commencent la même année. Ils comporteront plusieurs étapes. Maître de l'ouvrage, le baron Adolphe fait bâtir sa résidence d'été qui, dans un premier temps et selon le dessin de Stokes, comprend deux niveaux d'habitation et une terrasse supérieure. Les combles mansardés seront ajoutés ultérieurement par l'architecte genevois Francis Gindroz pour le logement du personnel. Parmi les nombreuses annexes, il est possible d'attribuer à Paxton et à son gendre la volière des «perroquets, ibis et pintades vulturines» (Guillaume Fatio, *Pregny: commune genevoise et coteau des altesses*, Pregny 1947, p. 260) transformée ultérieurement en aquarium, et les serres vouées à la croissance fruitière, figes, pêches, prunes, vigne, et à la flore tropicale. En activité depuis plus d'une centaine d'années, entretenu et retouché constamment, ce groupe de serres a gardé sa volumétrie originale, tout en perdant la majeure partie de sa serrurerie originale.

Hat man jemals die Beziehungen zwischen der Familie Paxton und der Familie Rothschild untersucht? Chadwick erwähnt, dass der Erbauer des Kristallpalastes im Anschluss an den Erfolg der Weltausstellung zusammen mit seinem Schwager G.H.Stokes in Ferrières (Seine-et-Marne) einen Sitz für den Baron James, den ersten unter den französischen Eisenbahnunternehmern, errichtete (1854–1859).

109



110



Der Entwurf des Schlosses von Pregny geht auf das Jahr 1858 zurück. Es handelt sich um einen Sommersitz des Baron Adolphe. Geplant waren ursprünglich zwei Wohngeschosse und eine Dachterrasse. Das Mansardendach ist später durch den Genfer Architekten F.Gindroz ergänzt worden. Unter den Annexbauten geht wahrscheinlich die Volière direkt auf Paxtons Entwurf zurück, ebenso die Gewächshäuser.

109 Château de Rothschild; vue de l'ouest/Schloss de Rothschild; Westansicht.

110 Vue aérienne du domaine. Au centre, le château. Volière et serres au nord/Vogelschau über den Besitz; Schloss im Zentrum; nördlich davon die Volière und die Gewächshäuser.

111 Volière; vue du sud-est/Volière; Südostansicht.

112 Volière; vue intérieure du pavillon central et de l'aile est/Volière; Innenansicht.

113 Volière, détail de l'«ordre paxto-

nien» des fenêtres/Volière; Detail der Paxton-Fenster.

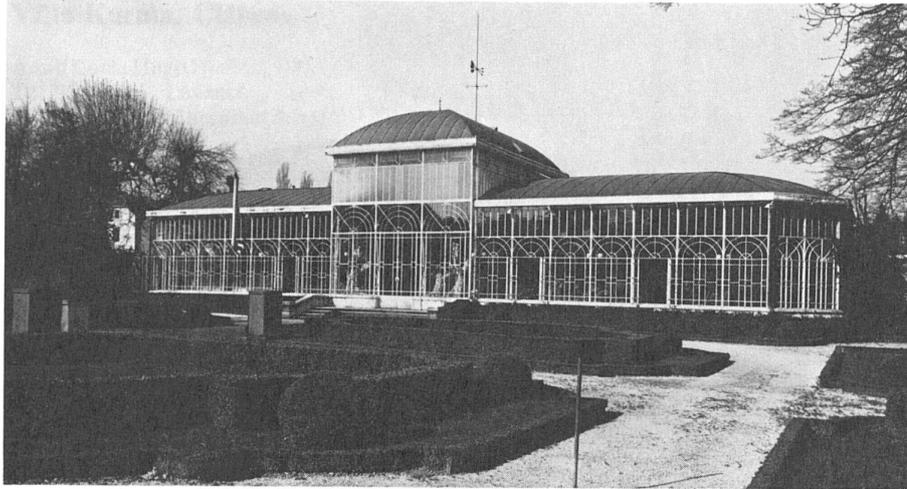
114 Volière, détail d'angle/Eckdetail.

115 Serres; vue intérieure de la galerie de distribution/Gewächshäuser; Innenansicht der Hauptgalerie.

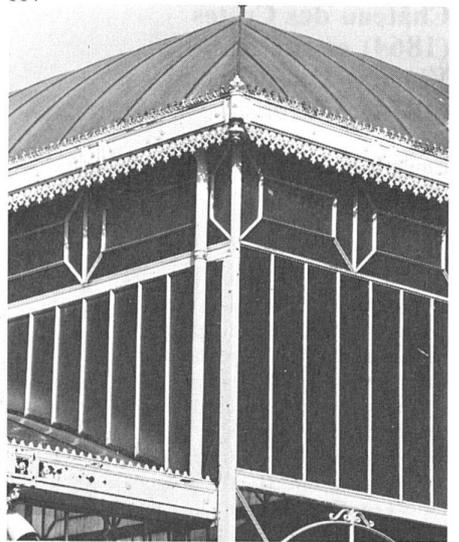
116 Serres; détail de la serrurerie originale/Gewächshäuser; Detail des ursprünglichen Schlosses.

117 Serres; détail de la grille de chauffage en fonte moulée/Detail des gusseisernen Heizungsgitters.

111



114



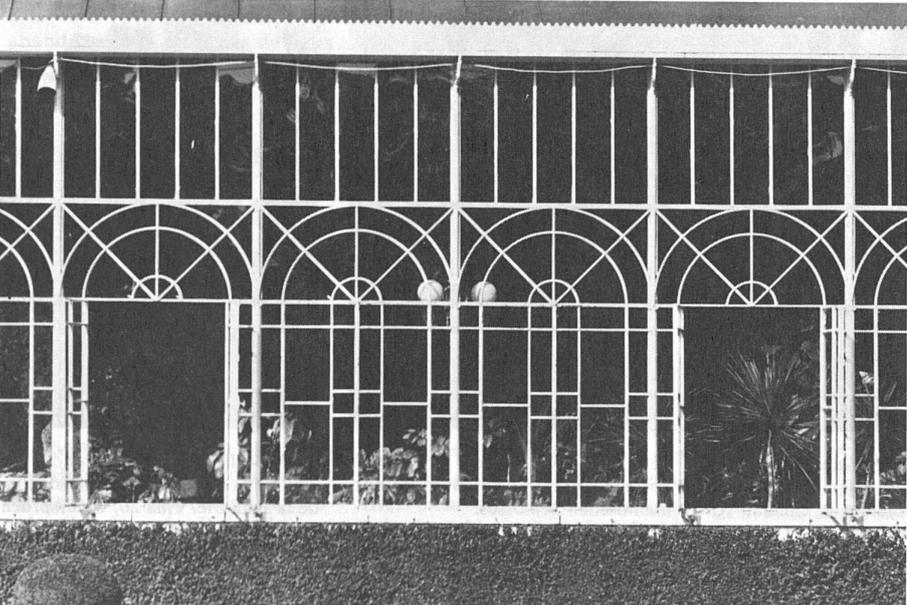
112



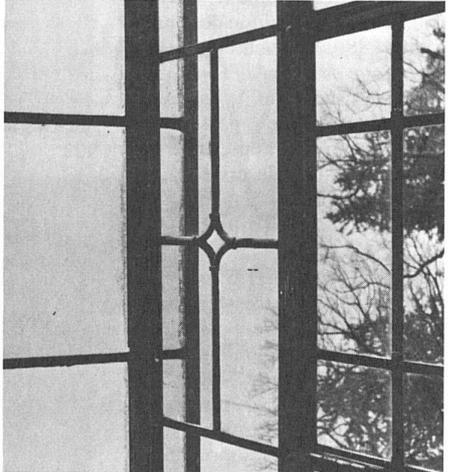
115



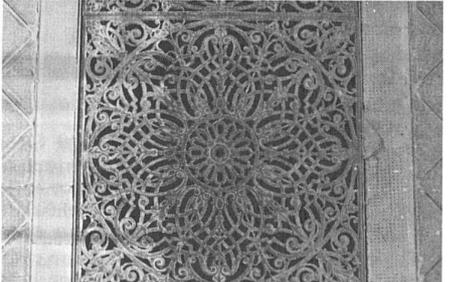
113



116



117



Architectures d'importation/Importierte Architektur

Château des Crêtes (1864) et cité de villas Vincent Dubochet (1874), Clarens

Emile Hochereau, architecte,
Paris

Le banquier montreuais Vincent Dubochet, directeur du gaz parisien, commande à l'architecte de Paris Emile Hochereau sa gentilhommière du château des Crêtes, terrasse en belvédère sur la rive de Clarens. Architecture de «style Napoléon III», très soignée dans l'exécution de ses textures, achevée en 1864. Le «fief Dubochet» s'étend ensuite vers le lac. Inaugurée en 1874, une «cité de villas» de 22 unités surgit en un périmètre clos de 4 hectares, lotissement spéculatif formant parc à l'anglaise. Chaque maison est isolée au centre de son jardin. Les plans de Hochereau sont exécutés par Louis Maillard, architecte à Vevey. Louées meublées, les villas diffèrent toutes par le plan, l'articulation et la décoration. L'opération est normalisée dans ses cotes et ses fournitures (fenêtres, portails, médaillons décoratifs épars, etc). Hochereau pratique systématiquement l'asymétrie, recherche typique des années 1860–1880. Le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (Neuchâtel 1910) consacre aux Villas Dubochet une rubrique à part. Numéroté de 1 à 22, l'ensemble sera fractionné après la crise du tourisme de la première guerre mondiale.

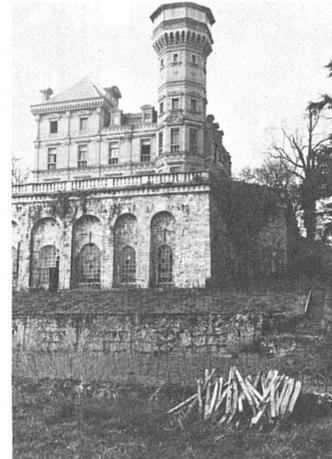
Vincent Dubochet, Bankier aus Montreux, Direktor der Pariser Gaswerke, beauftragt den Pariser Architekten Emile Hochereau mit dem Bau seines Nobelsitzes, des «Château des Crêtes» in Clarens. Ein höchst sorgfältig ausgeführter, im Stil «Napoléon III» 1864 vollendeter Bau. Seewärts schliesst sich alsobald eine Villenkolonie an. Hochereaus Pläne werden von Louis Maillard, Architekt, Vevey, ausgeführt. Die Raumhöhen und architektonischen Details der Villen sind genormt; Grundrisse, Durchgestaltung und Dekor variieren. Hochereau bemüht sich systematisch um Asymmetrie – ein typisches Bestreben in den Jahren 1860 bis 1880.

118



2456. — Clarens. — Villas Dubochet et Château des Crêtes.

119



120



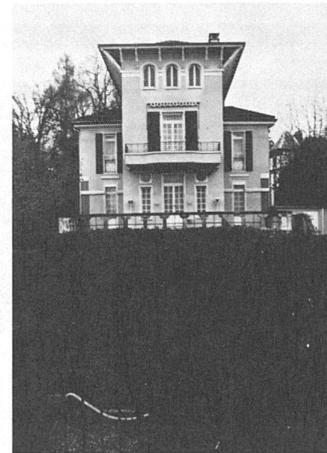
121



122



123



124



118 Cité de villas Vincent Dubochet; carte postale de 1910 montrant le rapport en les villas et le château/Ansichtskarte von 1910.

119 Château, terrassements, belvédère et asymétrie/Schloss, Terrassierungen, Belvédère und Asymmetrie.

120 Villa no 13, image du château normand/Villa Nr. 13, Bild des normannischen Schlosses.

121 Villa no 14, recherche systématique de l'asymétrie/Villa Nr. 14, Bemühung um Asymmetrie.

122 Villa no 15, image toscani-

sante/Villa 15, toscanisierend.

123 Villa no 20, usage contradictoire de la symétrie/Villa 20, widersprüchliche Verwendung von Symmetrie.

124 Villa no 21, fenêtres identiques à la précédente/Villa 21, gleiche Fenster wie Villa 20.

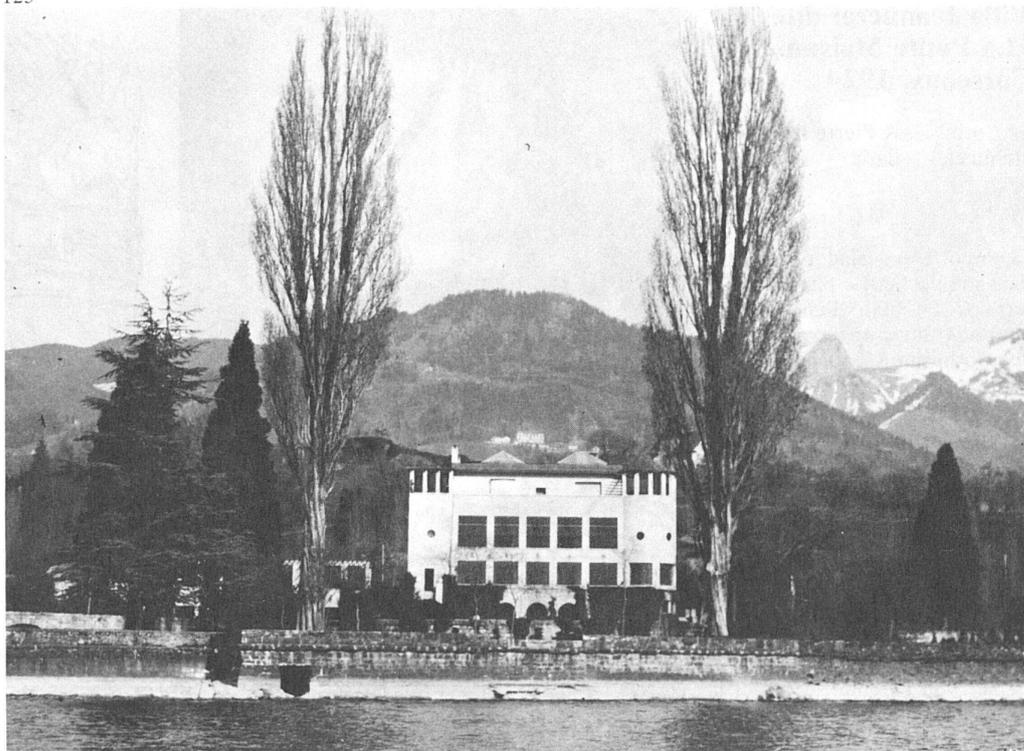
Villa Karma, Clarens

Adolf Loos; Hugo Ehrlich, 1908–1912; Henri Lavanchy, arch. d'opération/ausführender Architekt (1903–1912)

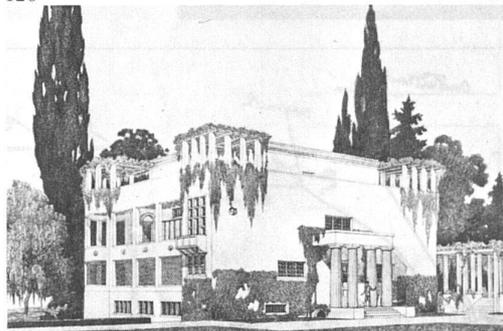
La Villa Karma est la transformation extensive par *enrobage* d'une première maison des années 1800, elle-même construite sur l'église gothique du prieuré bénédictin de Burier. Le physiologue viennois Theodor Beer s'adresse dès la fin de l'année 1903 à l'architecte-entrepreneur veveysan Henri Lavanchy, lui confiant d'abord l'étude du réaménagement de la maison, de ses annexes. Le 25 janvier 1904, Lavanchy soumet à l'enquête les plans de la villa. C'est lui qui introduit le parti d'adjoindre un *manteau de galeries superposées* devant les façades sud-est et sud-ouest de l'ancien noyau. Lavanchy propose aussi la surélévation du noyau et la terrasse en attique. Mandaté le 10 février 1904, Loos est chargé en principe de l'«architecture intérieure» («Innendekoration»). En fait, Loos reprend complètement le dessin de Lavanchy dont il systématisé le parti, développant la «Ummantelung» sur trois côtés, exprimant les terminaisons par des tours, implantant à l'angle sud le donjon-belvédère arrondi. Loos dessine et fait exécuter à Vienne l'aménagement du bel étage: boiseries, marbreries, cuivreries, mobilier. Après la rupture avec Beer en 1906, le chantier est abandonné pendant près de deux ans. En 1908, Hugo Ehrlich, architecte travaillant alors à Vienne chez Josef Hoffmann, est chargé par Beer de terminer l'ouvrage. C'est Ehrlich qui contrôle le couronnement de la villa, terrasse, attique, pergolas. Il produit aussi l'aménagement intérieur des deux niveaux supérieurs et donne au jardin son architecture et son mobilier. La maison est achevée en 1912. L'architecture de la Villa Karma tient de la citadelle et du paquebot.

Die Villa Karma «umkleidet» einen Bau, der um 1800 entstanden ist und dem seinerseits das gotische Gemäuer des Benediktinerpriorats von Burier zugrunde liegt. Nach Vorstudien durch den Architekten Henri Lavanchy,

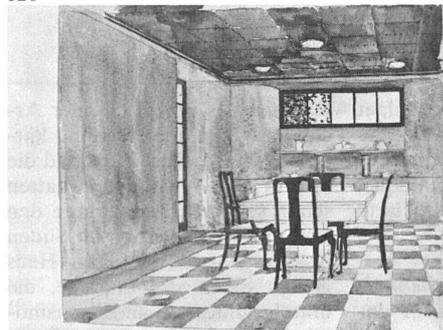
125



126

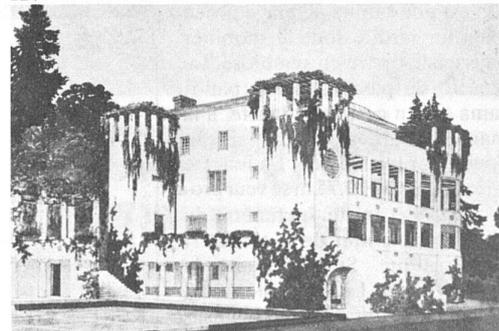


128

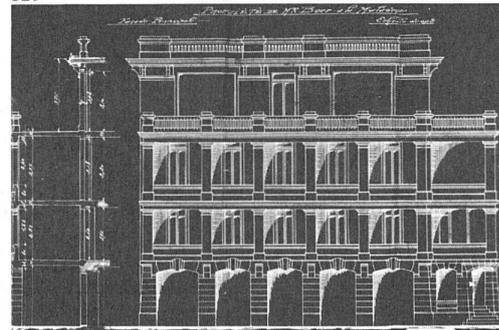


Vevey (1903/04), wird Adolf Loos mit der Bearbeitung beauftragt: er übernimmt und präzisiert Lavanchys Konzept der «Ummantelung» und konzentriert sich vorab auf die Innendekoration. Nach dem Bruch mit dem Bauherrn Beer (1906) bleibt der Bauplatz verwaist, bis 1908 Hugo Ehrlich, ein Mitarbeiter Jo-

127



129



sef Hoffmanns, beauftragt wird, die Arbeit zu vollenden (1912).

125 Villa Karma; vue du lac. Méridionalisation du site alpestre/Seean-sicht. Mediterranisierung der Alpen-lage.

126 Hugo Ehrlich, 1908. Perspective pour l'achèvement de la villa prise de l'est/Perspektivzeichnung von Osten.

127 Hugo Ehrlich, 1908. Perspective occidentale pour l'achèvement de la villa/Perspektivzeichnung von Westen.

128 Adolf Loos, lavis 1904. Projet pour la salle à manger, conforme à l'exécution/Tuschezeichnung, 1904; ausgeführtes Projekt des Esszimmers.

129 Henri Lavanchy, 7. 1. 1904. Face sud-ouest du projet primitif/Südwest-fassade des ersten Projekts.

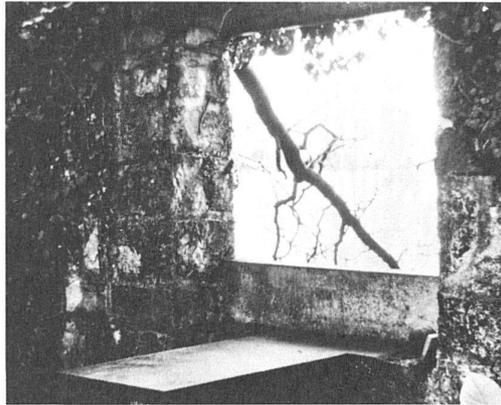
Architectures d'importation/Importierte Architektur

Villa Jeanneret dite «La Petite Maison», à Corseaux, 1924

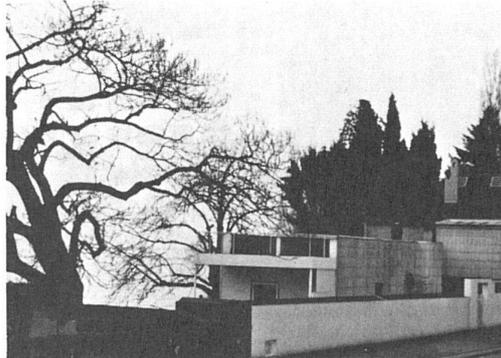
Le Corbusier & Pierre Jeanneret, architectes, Paris

«J'emporte un plan de maison dans ma poche. Le plan avant le terrain? Le plan d'une maison pour lui trouver un terrain? Oui.» (Le Corbusier, *Une petite maison*, Zurich 1954, 1968, p.5.) Ce témoignage rétrospectif de Le Corbusier fait état d'un vrai *parachutage architectural* dans le bassin lémanique. Mais cette affirmation de la préexistence du plan est une boutade qu'il faut situer dans le cadre théorique révolu de l'universalisme de la «machine à habiter», du cartésianisme, et du colonialisme culturel de la société européenne. En réalité, le père et la mère de l'architecte, à qui la maison est destinée, préparaient depuis quelques années leur retraite méridionale. La Petite Maison est une cabine de plage posée dans un jardin dont le mobilier paysagiste opère en symbiose. La fenêtre de pierre dans le panorama est un geste surréaliste, à la manière d'un cadre sans tableau «peint par lui-même». La fenêtre en longueur de 10,75 m se veut proposition mécaniste. La fenêtre du chien dans le mur de la route est humoristique. Se réclamant de l'avant-garde, Le Corbusier avait l'habitude d'antidater ses réalisations. Les plans d'exécution sont dessinés à Paris en mai 1924. Ils seront modifiés en juillet, après l'enquête publique ouverte à mi-juin. L'étude technique du gros œuvre en béton armé est livrée le 2 septembre par l'ingénieur veveysan Antoine Clavel. L'entrepreneur Giovannoni reçoit de Paris une lettre datée du 15 septembre au sujet de la finition de la console de la fenêtre. La maison s'achève avant la fin de l'année 1924. En automne 1931, une deuxième étape importante dite de «restauration de la maison et du jardin» amène la consolidation du gros œuvre fissuré (joints et revêtements de tôle à l'instar d'une carrosserie d'avion), la construction de l'annexe au nord-ouest dite «fruitière» – en réalité cellule d'habitation monacale isolée de la maison et que l'architecte destine à ses courts séjours lémaniques – la construc-

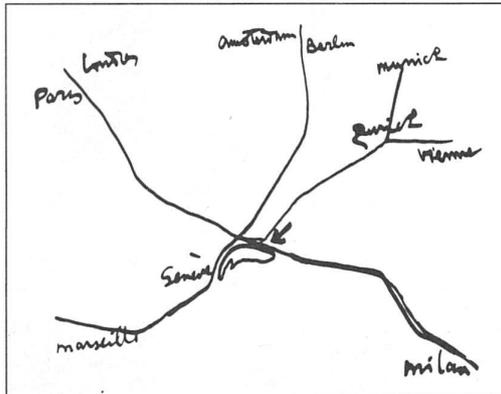
130



132



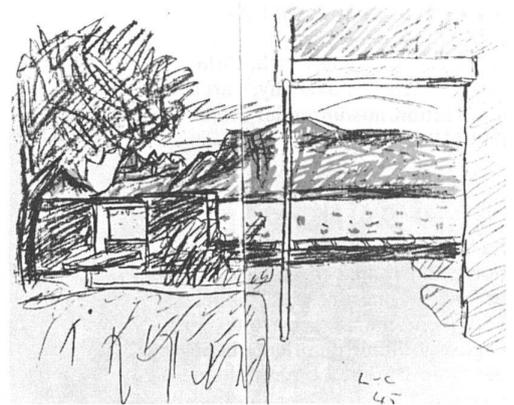
134



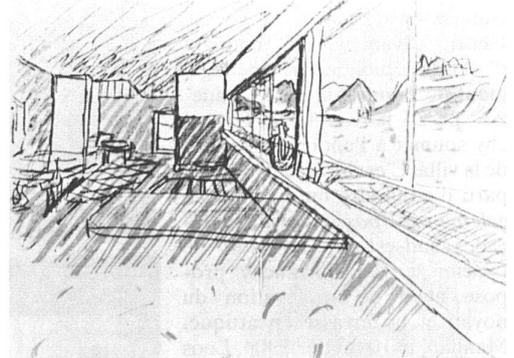
tion du mur routier, du portail, et finalement du plongeoir dessiné par Edmond Wanner, entrepreneur en construction métallique, propriétaire de l'immeuble Clarté à Genève.

In dem Büchlein *Une petite maison* berichtet Le Corbusier davon, wie er, mit dem Grundriss eines Hauses für seine Eltern in der Tasche, ein geeignetes Terrain dafür suchte. Es handelt sich also um einen eigentlichen architektonischen Fallschirmabsprung im Genferseebecken. Dabei muss man freilich die These von dem Grundriss, der der Situation eines Hauses vorausgeht, im Rahmen der Theorie von der «Wohnmaschine» verstehen, das heisst im

131



133



Rahmen des Postulats einer Architektur, die universal und kartesianisch ist. Der Vater und die Mutter des Architekten hatten schon seit mehreren Jahren den Bau eines Alterssitzes im Süden ins Auge gefasst. Das Haus gleicht einer Strandkabine, die mittels einer «Landschaftsmöblierung» in das Ufergelände ausgreift: insbesondere mittels eines «surrealistischen» Fensters in der Mauer, die den Garten gegen den See abschirmt. Das «fenêtre en longueur» der Seefront ist mechanistisch, das Hundetürchen zur Strasse hin humoristisch. Die Ausführungspläne sind 1924 datiert. Die Aluminiumverschalung der Seefront schuf Edmond Wanner, Genf, 1931.

130 «La petite maison»; fenêtre de moellons, cadre sans tableau/Bruchsteinfenster; Rahmen ohne Bild.

131 Architecture du jardin et contrôle du site. Dessin de 1945 publié par Hs Girsberger/Gartenarchitektur und Kontrolle der Landschaft.

132 Vue de la route/Ansicht von der Strasse.

133 Paysage nautique: le cadre alpin à la rencontre de la maison. Dessin de l'année 1945 publié par Hs Girsberger/Nautische Landschaft. Zeichnung, 1945.

134 Cadre régional de la maison «sur la route des Indes»; Das Haus «an der Strasse nach Indien»; Double page de/aus *Une petite maison*, Girsberger, Zurich 1954.

Chalet «Welcome» de Mrs Tweedie à Lausanne, 1893 (proj.)

Olinder, architecte, Stockholm

Ce chalet tendrait à montrer que la tradition scandinave et la tradition helvétique sont filles d'une même matrice, par la saga de Guillaume Tell et la charpenterie de leur architecture vernaculaire. La cliente est Anglaise. A noter les terrasses devenues rocailles et l'architecture d'accompagnement des sapins.

Dieses Chalet könnte beinahe den Beweis dafür antreten, dass die helvetische und die skandinavische Tradition auf ein und dieselbe Vorgeschichte zurückgehen, mit der sie durch die Saga von Wilhelm Tell und die Zimmermannsarbeit ihrer anonymen Architektur verbunden sind. Die Auftraggeberin indes ist englischen Geblüts.

«Ma Maison» à La Tour-de-Peilz

A. Rateau, architecte, Paris, 1927 (proj.)

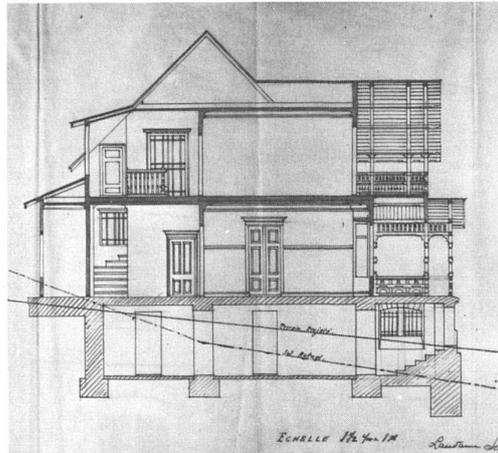
La baronne Mimosa Baud-De Klitzing confie à l'architecte parisien A. A. Rateau le soin de dessiner son trianon en terrasse sur le lac. La composition s'articule suivant deux axes croisés. Le premier, longitudinal et côtier, prolonge l'ouverture en fer à cheval de la villa par une pergola et une salle de verdure. Le second axe est portuaire. Il commande les terrasses. Le luxe des espaces, tel le grand vide sous la terrasse méridionale, entraînera plus tard une exploitation par saturation et remplissage des volumes ouverts au sud et à l'ouest.

Die Baronin Mimosa Baud-De Kitzing beauftragt den Pariser Architekten A. A. Rateau mit dem Entwurf ihres gegen den See hin abgetreppten Trianons. Die Architektur entwickelt sich entlang zweier Achsen zu einem weitläufigen System von Pergolen und Terrassen.

Maison MacPherson à Burier

A. Ferenczy, architecte, Berlin, 1930 (proj.)

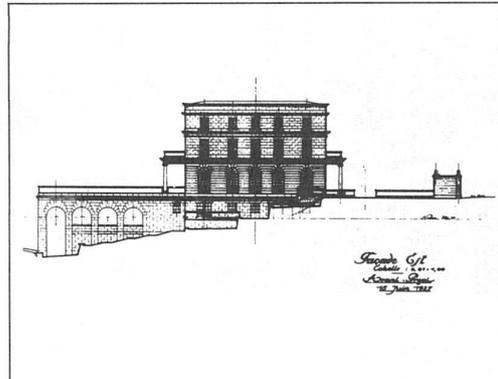
135



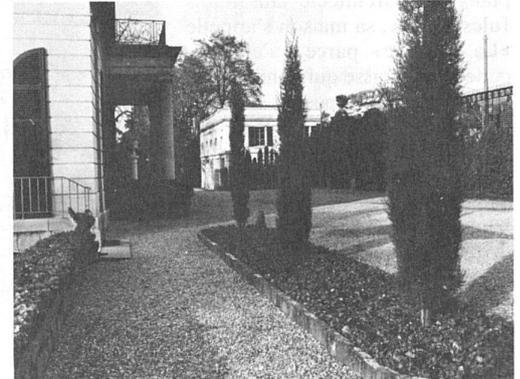
136



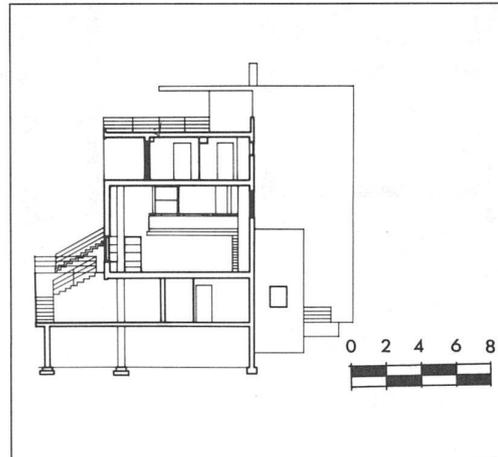
137



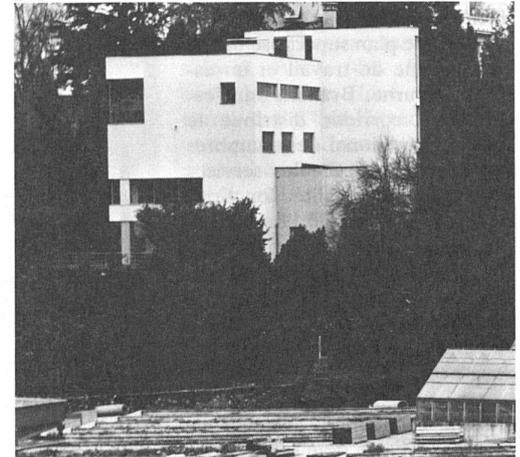
138



139



140



«Petite Maison» de Le Corbusier mise à part, cette villa marque la première apparition du fonctionnalisme dans le bassin lémanique et, d'une façon générale, en Suisse française. Œuvre d'un jeune architecte de l'école berlinoise, mort peu après l'achèvement des travaux, démonstration du *Terrassentyp* préconisé par Richard Döcker, l'ouvrage était destiné au cinéaste britannique Kenneth MacPherson, spécialiste du documentaire scientifique, et comportait un studio de prises de

vues. La maison fut exécutée par Henri Python, architecte à Lausanne.

Wenn man von Le Corbusiers «Petite Maison» absieht, so stellt diese Villa die erste Manifestation des Funktionalismus im Genferseebecken dar. Diese Demonstration des *Terrassentyps* im Sinne von Richard Döcker entstand im Auftrag des englischen Cinéasten Kenneth MacPherson. Architekt war der früh verstorbene Henri Python, Lausanne.

135 Chalet «Welcome», Lausanne; coupe transversale/Schnitt.

136 Vue du sud-est/Südostansicht.

137 «Ma maison», La Tour-de-Peilz; face est/Ostfassade

138 Perspective de l'axe longitudinal, portail, garages et portique/Perspective der Längsachse mit Portal und Garagen.

139 Maison MacPherson, Burier; coupe transversale/Schnitt

140 Vue du nord-est/Ansicht von Nordosten.

«La Vedette», Villa Viollet-le-Duc, Lausanne, 1878

E.-E. Viollet-le-Duc, architecte.
Démolition en 1975

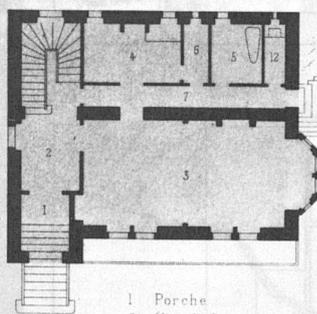
Pour des raisons professionnelles et intimes, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc se rapproche du bassin lémanique au moment où le Conseil d'Etat du canton de Vaud lui confie la restauration de la cathédrale de Lausanne (1872). Viollet-le-Duc construit à Lausanne la chapelle écossaise de l'avenue de Rumine (1876–1877). Exécutée sur ses plans par l'architecte lausannois Jules Verrey, sa maison s'appelle «La Vedette» parce qu'elle occupe une terrasse qui domine tout le bassin du lac alpestre. L'architecture de la maison se réfère à la tradition rurale alpine. En fait, «La Vedette» donne un *manifeste de l'architecture vernaculaire*. Viollet-le-Duc fonde sa théorie de l'architecture populaire sur les «données positives» de l'ethnographie et de l'écologie, proposant une construction «soumise aux besoins, appropriée aux habitudes de la population ou au climat, aux matériaux» (*Lettres d'Allemagne*, Paris 1856, p.12). Le superbe plan superpose un espace diurne de travail et un espace nocturne. Branqué sur l'escalier, le corridor distribue le groupe méridional des chambres majeures et relègue les services au nord. Rationalité fonctionnelle et «histoire de l'habitation humaine» vont de pair. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud qui avait appelé Viollet-le-Duc en 1872 délivre un siècle plus tard le permis de démolition.

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc nähert sich dem Genferseebecken zu dem Zeitpunkt, als ihm der Staatsrat des Kantons Waadt die Restauration der Kathedrale von Lausanne anvertraut (1872). Er baut zunächst die Schottische Kapelle in Lausanne (1876/77). Sein eigenes Haus, nach den Plänen von Jules Verrey ausgeführt, nennt sich »La Vedette» wegen des prächtigen Blicks in das Alpenpanorama. Es handelt sich in Wirklichkeit um ein Manifest anonymer ländlicher Architektur. Im Grund- und Aufriss reichen sich funktionelle Rationalität sowie «Geschichte des menschl-

141

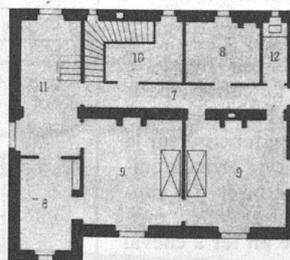


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



- 1 Porche
- 2 Vestibule
- 3 Salle
- 4 Cuisine
- 5 Salle de bains
- 6 Office

PLAN DU PREMIER ÉTAGE



- 7 Couloir
- 8 Cabinets
- 9 Chambres à coucher
- 10 Lingerie
- 11 Antichambre
- 12 Privée

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20 mètres

chen Habitats» die Hand. Der waadtländische Staatsrat, der 1872 Viollet-le-Duc herbeigerufen hatte, bewilligte ein Jahrhundert später die Zerstörung seines Hauses.

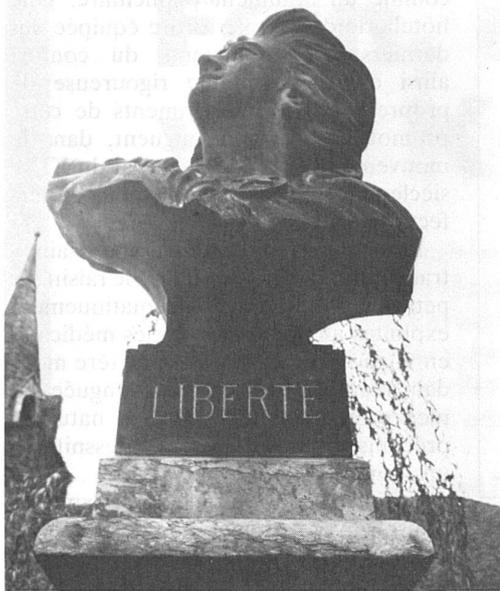
Courbet en exil

Exilé politique après son emprisonnement successif au déboulonnement de la colonne Vendôme et à la Commune de Paris, condamné à payer une dette énorme, Gustave Courbet se fixe à La Tour-de-Peilz. Les autorités

vaudoises et les collectionneurs suisses lui réservent un accueil favorable. Courbet exécute alors une masse considérable de peintures et quelques pièces de sculpture. En 1875, il produit une allégorie de l'Helvétie, buste intitulé finalement «Liberté» et destiné au couronnement de la fontaine de la place du Temple à La Tour-de-Peilz. «Elle lève la tête et regarde les montagnes» (G. Courbet, Lettre à Castagnary de janvier 1875; cf. Pierre Chessex, *Courbet en exil*, Séminaire d'histoire de l'art, Lausanne 1973). Le buste est coulé par la

fonderie des Ateliers mécaniques de Vevey. Une réplique sera placée à Martigny. En 1875, Courbet sculpte également un médaillon intitulé tantôt «Poesia», tantôt «Mouette du Lac Léman». Taillé dans la molasse verte, ce médaillon sera reproduit deux fois en façade d'un immeuble construit la même année par l'architecte Louis Maillard pour Nicollier, ami de Courbet. Les ailes de la Mouette donnent à la Poésie sa chevelure. Faut-il voir en cette allégorie un prototype de la colombe de Picasso, comme le pense Aragon?

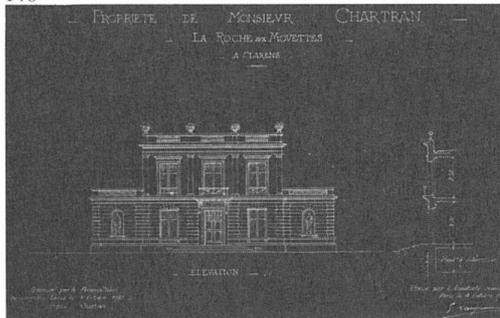
142



144



146



Nach seiner Gefangennahme im Anschluss an die Pariser Kommune wählte Gustave Courbet, schwer verschuldet, La Tour-de-Peilz als sein politisches Exil. Die waadtländischen Behörden und die schweizerischen Sammler sind ihm gewogen. 1875 schafft Courbet eine Allegorie Helvetiens, eine Büste, die schliesslich einfach «Liberté» genannt und dazu bestimmt wird, den Brunnen auf der Place du Temple in La Tour-de-Peilz zu bekrönen. Ein Abguss wird später in Martigny aufgestellt. 1875 arbeitet Courbet an einem Médaillon, das bald

als «Poesia», bald als «Möwe vom Genfersee» bezeichnet wird – eine Vorstufe zu Picassos Friedenstaube, wie Aragon vermutet?

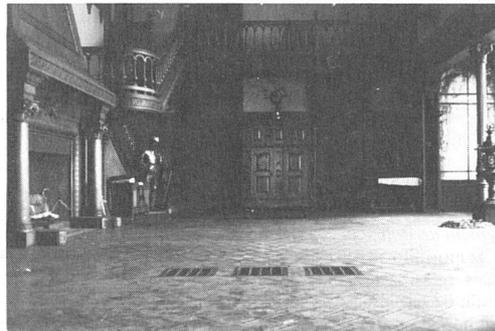
Eiffel en exil

Compromis par le «scandale de Panama» en 1889, l'année même où sa Tour fait de lui l'un des Pères de la Patrie républicaine, Gustave Eiffel se retire à Vevey où il achète une maison. En 1893, l'architecte veveysan Victor Chaudet apporte quelques «améliora-

143



145



147



covan, le *Farfadet* et la *Gitana* à la baronne de Rothschild, (...) la *Walkyrie* à M. Eiffel (...).» (G. Bettex, *Montreux et ses environs*, Montreux 1897, p.74.)

Im Jahre der Vollendung seines Turms (1889), kompromittiert durch den «Panama-Skandal», zieht sich Gustave Eiffel nach Vevey zurück, wo er vor allem die Jacht-Aristokratie frequentiert. 1893 lässt er sein Haus durch den Architekten Victor Chaudet, Vevey, umbauen.

Ile de Salagnon, Villa Chartran, à Clarens, 1900–1901

Sur l'île de Salagnon dans le golfe de Clarens, la villa du peintre Theobald Chartran, dessinée à Paris en 1900, apporte une touche lagunaire. Outre la «suite conjugale» et l'atelier du premier étage, la maison comprend 5 chambres d'amis, 3 chambres de domestiques et un «collier» de services gastronomiques et mondains, fumoir, salon, salle à manger, office, cuisine.

In Paris im Jahre 1900 entworfen, kokettiert die Villa des Malers Theobald Chartran mit venezianischer Aura: mit Ehegemächern, Atelier, fünf Gastzimmern, drei Dienstbotenzimmern und einem «Kranz» von gastronomischen und mondänen Einrichtungen.

141 «La Vedette», Lausanne; perspective de la villa et plan du rez et du 1er étage/Perspektive der Villa sowie Grundriss des Erdgeschosses und des 1. Obergeschosses. *Habitations modernes*, tome 2, Paris 1877, planche/Taf. 161.

142 Gustave Courbet, «Liberté», allégorie de la Suisse en 1875, fontaine de la place du Temple, La Tour-de-Peilz/«Freiheit», Allegorie der Schweiz, 1875; Brunnen in La Tour-de-Peilz.

143 Détail du médaillon «La Mouette du Lac Léman»/Detail des Médaillons «Die Möwe vom Genfersee».

144 Villa Eiffel, Vevey. La villa et son annexe occidentale de 1893/ Die Villa und ihr westlicher Anbau.

145 Espace wagnérien de la salle d'armes / Der Wagnerianische Waffensaal.

146 Villa Chartran, Clarens; face principale au sud-est/Südostfassade.

147 Ensemble du golfe/Golfplatz.

tions» à la résidence de l'ingénieur, construisant l'annexe occidentale du laboratoire photographique et de la grande «salle des chevaliers» destinée à la pratique de l'escrime. On sait qu'Eiffel affectionnait le néogothique, comme le prouve notamment son ascenseur de Lisbonne. Par ailleurs, Eiffel fréquente l'aristocratie des yachts. «C'est une Venise joyeuse que cette double côte de Suisse et de Savoie et on reçoit sur ses rives comme à Paris; les yachts remplacent les voitures de cérémonie et il y en a de superbes: la *Romania* à la princesse de Bran-

Suite de la page 31

dont la qualité des produits s'impose dans les palaces de la Riviera lémanique (106).

Les services

Un mot encore pour suggérer la complexité de la machinerie qu'impliquent le confort et sa technologie nouvellement acquise vers 1900. Si les chambres sont chauffées par des radiateurs, que la lumière électrique éclaire les chambres, que les ascenseurs (107) et le téléphone témoignent d'un haut niveau de confort, cela suppose toute une infrastructure technique: générateur électrique, chaudière à vapeur, moteur hydraulique, machines de nettoyage de toute sorte – machines à battre les tapis, aspirateurs à poussière (108), machines à laver, etc. . .

L'infrastructure hygiénique de la Riviera lémanique est donc considérée

108



108 Publicité/Werbung in *Hotel Revue*, 1905. Aspirateur manuel ou électrique, pièce de l'équipement de service devenue indispensable/Staubsauger: ob manuell oder elektrisch betrieben, ein unentbehrlich gewordener Gebrauchsgegenstand.

comme un argument publicitaire. Une hôtellerie de premier ordre équipée des derniers développements du confort ainsi qu'une discipline rigoureuse de propreté sont les instruments de cette promotion. Ils se distinguent, dans le mouvement hygiéniste général du XIX^e siècle, par leur caractère luxueux et perfectionniste.

Les usages empiriques d'une «saine» tradition locale – cures d'air, de raisin, de petit-lait – se voient systématiquement exploités au nom des théories médicales en vogue. Ils gardent un caractère mondain adapté à une clientèle distinguée. Ce n'est pas le lieu d'une austérité naturiste préconisée par un Vincent Priessnitz ou un Arnold Rikli.²⁹

Enfin, on peut s'étonner de l'exploitation tardive et très limitée des bains du lac. Le succès des stations balnéaires d'eaux médicales³⁰ ou des bains de mer n'en donne qu'une explication partielle.

Notes

¹ Lettre de Victor Hugo à Louis Boulanger, 1859.

² *Règlements de Police*, Vevey, 1806, 1842, 1890, 1909.

³ En 1909, le balayage devient une affaire publique: «Le balayage des chaussées et trottoirs est fait par le Service des Travaux de la ville». (*Règlement de Police*, Vevey, 1909)

⁴ A cela s'ajoute que toute matière malodorante, putrescible, tout déchet domestique, doivent être sortis de la ville, mais transportés de nuit seulement.

⁵ Conseil d'Etat du Canton de Vaud, *Circulaire*, Lausanne, le 10 juin 1884.

⁶ Les membres de la commission du Châtelard sont le Dr A. Carrard, président, un autre médecin, Bertholet, Schmidt, pharmacien, Vuichoud, municipal, Emery, maître d'hôtel. Durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, le Dr Carrard est le principal acteur à Montreux dans le domaine de la salubrité publique. Il adresse à la Municipalité une correspondance assidue pour demander les interventions nécessaires.

⁷ On peut noter à titre d'exemple un cas signalé dans le *Rapport de la Commission de Salubrité* de 1910: au numéro 9 de la rue du Chêne, plusieurs ouvriers italiens logent dans «des chambres où l'on couche sans ouverture extérieure. Les cabinets sont de vrais cloaques. Toute la maison est sale, mal tenue et manque d'aération». A d'autres reprises encore on remarque une discrimination de la population étrangère ouvrière. D'une part ils sont mal logés, en dessous des normes légales, de l'autre, ils sont considérés comme générateurs d'insalubrité: en 1893, par exemple, les locataires de l'ancienne scierie Henchoz, «en grande partie italiens, n'ont aucune notion de propreté».

⁸ *Mesures sanitaires*, circulaire imprimée au nom de la Commission de Salubrité Publique, signée A. Carrard et H. Anet, Montreux, le 20 septembre 1885.

⁹ *Projet de statuts et plans* de la Société des Bains du Lac, Vevey, le 20 février 1862. – En 1842 déjà, le *Règlement de Police* de Vevey se souciait de la moralité en introduisant deux articles relatifs aux bains: «Il est défendu de se baigner devant les places, promenades, quais, rues et ruelles publiques», «Il est défendu à toute personne au-dessus de dix ans de se baigner sans caleçon sur tout le littoral de la commune».

¹⁰ Alfred Ceresole, *Notice sur les institutions philanthropiques*, Vevey, 1874.

¹¹ *Rapport sur un projet de création d'un établissement de bains et buanderie à Vevey*, Vevey, Recordon, 1877. – L'établissement est exploité par Traüppel et Staenz, installateurs à Montreux. Il offre 28 places pour laveuses, 13 baignoires et 3 douches.

¹² Eugène Rambert en 1877, Alfred Ceresole quelques années plus tard, écrivent à propos de Montreux, que «les paysans ont l'eau chez eux, à domicile, à la cuisine» (E. R., *Montreux*, Neuchâtel, Furrer, 1877, p. 316), «jusque dans les étages des maisons» (A. C., *Montreux*, Zurich-Paris, coll. L'Europe Illustrée, s. d. 1885?, p. 11) et Rambert ajoute alors «le luxe de l'eau est un luxe de propreté».

¹³ J. G. Bierfreund, *Montreux am Genfersee*, Basel, Schweighauserische Verlagshandlung, 1867.

¹⁴ H. G. Senn, *La Suisse et le tourisme*, Lausanne, Payot, 1918, et Dr. Steiger, *Montreux am Genfersee als klimatischer Winteraufenthalt und Traubenkurort*, Stuttgart, F. Euke, 1876.

¹⁵ Lebert, «Notice médicale» in E. Rambert, *op. cit.*, 1877.

¹⁶ H. Curchod, *Essai théorique et pratique sur la cure de raisin*, Vevey-Berlin, 1860.

¹⁷ C. Buhner, «Notice sur le climat de Montreux», in *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, tome XXVIII, no 105, 1892.

¹⁸ Montreux possède une source locale. L'eau est exploitée par la «Société des Eaux Alcalines de Montreux».

¹⁹ Plusieurs publications paraissent en Allemagne dès 1840; dans le bassin lémanique, les premiers ouvrages paraissent en 1860 (Dr Carrière, *La cure de petit-lait et de raisins en Allemagne et en Suisse dans le traitement des maladies chroniques*, et H. Curchod, *op. cit.*). H. Curchod écrit: «La cure de raisin était depuis longtemps en usage dans le canton de Vaud. Sous la domination bernoise, les familles patriennes, qui possédaient les plus beaux domaines du pays, venaient y passer l'automne et faire cette cure qui était fort en honneur» (*op. cit.*, p. Vi). Il ajoute: «De tout temps on a fait à Vevey des cures de lait d'ânesse» (*op. cit.*, p. 123).

²⁰ E. Lebert dit à ce sujet: «J'ai toujours visité les cimetières des localités célèbres pour leur climat, et j'ai été frappé du grand nombre d'étrangers de toute nation qui y étaient réunis dans le plus parfait cosmopolitisme. Il est vrai qu'il y a des stations mieux avisées dans lesquelles on renvoie les mourants, ou dont les morts sont enterrés ailleurs. (...) Toutefois de pareils malades n'auraient pas, pour la plupart, dû quitter leur domicile, et je regarde comme un devoir élémentaire de tout praticien consciencieux de ne pas permettre de voyage à de tels malades gravement atteints.» («Notice médicale», in E. Rambert, *op. cit.*, 1877, p. 185.)

²¹ Gustave Bettex, *Montreux*, Mon-

treux, Matty, 1913, 2e éd., p. 332.

²² G. Bettex, *op. cit.*, 1913, p. 316.

²³ Louis Farges, «Une industrie nouvelle», in *Revue des deux Mondes*, 15 juin 1903.

²⁴ «De l'hygiène dans les stations thermales et climatiques».

²⁵ Le gaz est mis en service à Montreux en 1965, l'eau courante depuis 1869 avec le réseau des Avants. L'électricité, après quelques tentatives très précoces (1881), peut être fournie aux particuliers dès 1891.

²⁶ L'hôtel des Alpes à Territet, l'hôtel Beau-Rivage, l'hôtel Monnet (1863) à Montreux, le Grand Hôtel des Avants (1870). Publicité in E. Rambert, *op. cit.*, 1977.

²⁷ Montreux-Palace (1906), Caux-Palace (1902). Le Grand Hôtel de Territet est agrandi en 1888. Dans une plaquette qui lui est consacrée, il est qualifié par ses caractéristiques éminemment modernes: «Il a été tenu compte de toutes les améliorations possibles, soit au point de vue de l'hygiène, de la ventilation (par les moyens électriques), du drainage, du chauffage et de l'éclairage, comme au point de vue de l'espace, de la distraction, du confort, et des lieux de réunions. La lumière est obtenue par l'électricité, la chaleur par un calorifère unique à vapeur. Plusieurs ascenseurs sont mis en activité par un moteur hydraulique.» (Montreux, s. d.)

²⁸ G. Bettex, *op. cit.*, 1913, p. 309.

²⁹ Cures d'eau froide (années '30) et cures atmosphériques (années '70). Voir à ce sujet Sigfried Giedion, *Mechanization Takes Command*, Oxford U. P., 1948, «The Bath in the Nineteenth Century».

³⁰ Loèche-les-Bains est l'une des plus anciennes stations balnéaires de Suisse. Bex-les-Bains, à une vingtaine de kilomètres de Montreux, exploite l'eau des salines.